

LA TESTE PYLA VOL LIBRE



DELTA PARAPENTE CERF-VOLANT
Association loi 1901 J.O. du 31 janvier 1990
Sous-Préfecture Bassin Arcachon n° W336000326
Agrément Jeunesse & Sports n°33 S 99041
N° Siret 423 052 364 00019
Affiliation FFVL n°12473



Compte rendu de l'Assemblée Générale 2017 du 08 décembre 2017 à 18h à Talence

Lieu : Maison Régionale des Sports à Talence, 2 avenue de l'Université, salle 012.

Nombre de membres présents à l'Assemblée : 23

Nombre de pouvoirs : 8

Avec 31 voix présentes ou représentées sur 97 licenciés pour l'année 2017, le quorum de 1/4 est atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer.

Ce compte rendu est dédié à la mémoire de Marie-Christine LABOURDETTE.

1 – RAPPORT MORAL PRESENTE PAR LE PRESIDENT DIDIER BOUQUILLARD :

Ce rapport rapporte l'esprit des propos énoncés :

« L'effectif est stable voire en légère progression de 2% avec 99 membres licenciés (dont 2 licenciés dans un autre club).

Conformément à ses objectifs le club poursuit ses actions dans trois axes, sportif, social, éducatif, avec d'une part les actions qui se sont adressées à vous les licenciés et d'autre part celles destinées aux publics extérieurs. Il est de notre devoir d'être une association qui contribue à la vie municipale et régionale, dans des actions sociales, éducatives et de loisirs. Et c'est ce que nous avons fait.

Concrètement, la défense très active de l'activité parapente et delta sur la dune a permis de maintenir cette année encore l'arrêté municipal de 2014 qui est toujours en vigueur. Il n'interdit pas les vols devant le secteur de la corniche entre le 15 septembre et le 15 juin sous réserve du respect des marges légales.

Votre président siège au bureau du Comité Départemental, j'y suis trésorier. Il est important de poursuivre et développer les activités à Cabanac

Je suis également élu à la CDESI (Commission Départementale Espaces Sites et Itinéraires) Banc d'Arguin, Parc Marin, Dune ... pour la représentation au Conseil Départemental, entre autres, des sites utilisés par toutes les activités aériennes. C'est cet organisme qui a vocation à financer les aménagements sportifs et publics destinés à la pratique du vol libre sur la dune.

Le club a poursuivi son action socio-éducative par l'offre de biplaces associatifs pour des groupes de jeunes en difficulté et pour des handicapés.

Il a participé activement à l'organisation du Salon des Sports et à la Fête de l'Air, à la journée « plages propres »

Nous avons poursuivi avec un succès grandissant la soirée de projection des Icares du Cinéma. Nous avons eu le soutien du CROS. Cette opération concourt grandement au rayonnement du club ainsi que du parapente en général.

Pour les adhérents licenciés nous poursuivons le développement des activités internes au club et avons vu cette année l'équipe d'animation s'étoffer et apporter des actions nouvelles et originales. C'est ainsi que, avec nos moyens de bénévoles, nous avons pu répondre à vos demandes diverses :

- Des sorties hors du département avec la navette du club ou sans elle,
- Un stage SIV organisé chaque année,
- Une participation partielle à vos frais de stages,
- Des offres de séances animées à la dune, et pique-nique dunaire
- La mise en place des Mardis mensuels du club
- L'offre de prêt de voiles et l'utilisation du Local box,
- L'animation du site Internet et du forum
- Offres de vol en treuillé à Cabanac
- Des séances de tyrolienne avec pliage de parachutes de secours
- Des offres de formation pour les membres souhaitant s'impliquer, accompagnateur, animateur, moniteur fédéral, biplaceur pour le club.

Je voudrais remercier les membres du Comité Directeur qui procurent par leurs idées et leurs actions une vie de club dynamique, le Bureau, dont surtout Christian, qui outre sa fonction de trésorier s'est beaucoup impliqué pour le salon des sports et la Fête de l'Air et poursuit un travail conséquent au sein de la ligue.

Il faut également remercier certains d'entre vous dont Antoine D, Alain B, qui ont cette année pris en main des actions innovantes. Et ça marche.

J'ai eu personnellement des soucis de santé, c'est pourquoi je réitère ma demande de relève que je souhaite douce pour accompagner mon futur successeur.

»

2 – RAPPORT D'ACTIVITES 2017 :

Site internet : <http://pylavollibre.fr>

Le nouveau site vitrine du club géré par Linda BEAUVILLAIN et Luc DEPLANCHE est apprécié pour sa présentation et sa tenue à jour régulière.

Le forum <http://pylavollibre.leforumeur.com> fonctionne également, animé par Florian CATUSSE qui incite les pilotes à le faire vivre.

Local de stockage pour mise à disposition d'ailes :

Le club vient de mettre à disposition de ses licenciés des ailes équipées de sellettes, moyennant une participation financière.

Elles sont stockées dans un box sécurisé loué par le club auprès de la société LOCABOX (62 € par mois) et situé dans la zone industrielle de La Teste, avenue Gustave Eiffel.

L'emprunt des ailes fait l'objet d'une procédure d'accès et d'une convention d'utilisation à approuver et à signer.

Les responsables à contacter sont Gilles BAILLARGUES, Luc DEPLANCHE ou Pascal TRIAT.

Ailes actuellement disponibles : 4 ailes école de 22 à 28 m2, 2 mini-voiles et un biplace. Cette liste est susceptible d'évoluer avec en prévision une aile EN C, une aile EN B et une sellette biplace enfant.

Sorties club et minibus :

Plusieurs sorties programmées ou spontanées ont été réalisées, avec ou sans utilisation du minibus du club, notamment : Portugal, semaine itinérante dans les Alpes et stage SIV, coupe Icare à St Hilaire.

Le minibus du club est hébergé chez Pascal PALLAS.

Seuls les frais de route, carburant et péages, sont à la charge des participants.

Stage SIV :

Comme chaque année Pascal TRIAT a organisé un stage SIV chez K2 à Annecy au mois de juin avec 8 participants. Le minibus du club a été à nouveau mis à disposition.

Les places étant limitées et systématiquement au complet, les inscriptions au stage de juin de l'année suivante sont à effectuer avant le mois de septembre de l'année en cours.

Pour 2018 le stage et la sortie associée auront lieu du 5 au 8 juin.

Tyrolienne de simulation d'ouverture de secours et plages :

Pascal TRIAT a organisé 3 sessions cette année, réunissant des pilotes venus de toute l'Aquitaine. Après les simulations d'ouverture du matin, chaque session est agrémentée d'un barbecue convivial avant la séance de pliage l'après-midi. La ligne vient d'être rehaussée pour permettre l'ouverture des secours biplace sans contact avec le sol.

Il est rappelé qu'afin d'inciter les licenciés du club à améliorer leur sécurité en pratiquant des exercices d'ouverture et de pliage des secours, le club prend en charge une fois par an leur participation de 10 € aux frais d'entretien de la tyrolienne.

Ralliement des membres du club à la dune :

Alain BONNIER a confectionné des drapeaux bleu et blanc reconnaissables pour permettre aux membres du club de se rejoindre facilement sur le site de la dune.

Treuil à Cabanac :

Une session a eu lieu au printemps et une journée découverte en septembre. Luc DEPLANCHE était aux manettes, mais il n'est pas toujours disponible : le club manque de treuilleurs et encourage vivement les formations (réfèrent : Lionel LEBOUX). Les pilotes du club participent souvent cependant aux sessions organisées par le club Girond' Ailes.

La journée découverte du treuil en biplace organisée en septembre par Lionel LEBOUX a été un succès. Gratuite pour les membres de la famille des licenciés du club, cette opération sera renouvelée chaque année, comme elle l'était la première décennie 2000 avant une interruption de quelques années du fait de l'indisponibilité du terrain en septembre.

Rappel : les échanges d'informations sur l'activité treuil se font sur le groupe Yahoo commun aux autres clubs de Gironde :

<http://fr.groups.yahoo.com/group/treuil-cabanac>
treuil-cabanac@yahoogroupes.fr

Compétition :

Nicolas GERONI présente l'activité et insiste sur l'intérêt de l'accès à la compétition pour acquérir de l'expérience en bénéficiant d'une logistique et d'un encadrement.

En parallèle, la CFD est très en vogue actuellement, mais impose le respect impératif des espaces aériens et donc la nécessité de leur connaissance : des séances de formation sont et seront régulièrement organisées.

Le club a eu à nouveau d'excellents résultats avec Marie Christine LABOURDETTE qui nous a quittés trop tôt.

Soirée pique-nique au Petit Nice :

Organisée par Florian CATUSSE le 24 juin, l'opération a été réussie avec des biplaces gratuits l'après-midi pour les familles de membres, le tout dans une ambiance chaleureuse et familiale et le concours de sympathisants.

Biplaces associatifs :

Des séances de biplaces associatifs à vocation sociale ont été réalisées par les biplaceurs bénévoles qualifiés du club.

Les bénéficiaires ont été 2 groupes de jeunes, des membres des familles des licenciés.

Des personnes handicapées en ont bénéficié également sous le label Handi-Valide délivré au club par le Comité Départemental Olympique et Sportif (réfèrent : Pascal TRIAT).

Sites de vol de la dune :

L'acquisition de l'ensemble des parcelles en dehors des campings par le Conservatoire du Littoral est en cours. Didier BOUQUILLARD et Jean-Pierre GAURY poursuivent les négociations pour le club lors des discussions avec l'ONF, le Syndicat Mixte, les propriétaires, le Conservatoire du Littoral, les représentants de la FFVL et la municipalité.

En notre défaveur, l'accidentologie et le comportement de certains pratiquants sont actuellement mis en avant par les autorités (piétinement des plantations de protection en particulier).

Les membres du club sont encouragés à faire remarquer courtoisement aux pratiquants en visite les comportements irresponsables, volontaires ou inconscients, qui pourraient conduire à terme à la fermeture du site, tant sur le plan accidentologie que sur le plan dégradation des protections contre l'érosion.

Rappel du règlement actuel par Arrêté Municipal de 2014 :

- En période estivale du 15 juin au 15 septembre, les vols et les évolutions au sol à la Corniche sont interdits. La zone d'évolution autorisée s'étend de 100m au sud de la Corniche à 50m au nord du panneau « abeille » de la plage règlementée du Petit Nice.

- Hors période estivale, les vols à la Corniche sont autorisés en respectant une distance de 100m au sud des habitations. La zone d'évolution part de la Corniche et n'est pas limitée vers le sud.

Les zones ayant fait l'objet depuis de travaux de protection et de plantations restent absolument interdites d'accès.

Passage de brevet de pilote :

Le passage de la partie théorique du brevet est possible au niveau du club : Didier BOUQUILLARD est maintenant habilité. Les sessions se font ponctuellement à la demande et des séances préparatoires au QCM peuvent être organisées.

Pour la partie pratique, les dates sont déterminées par le Responsable Régional de la Formation et peuvent être l'occasion d'une sortie club à Accous à laquelle d'autres membres peuvent se joindre. Référent pour l'organisation : Florian CATUSSE.

La sortie à Accous encadrée par un moniteur et programmée début juin 2017 a été annulée pour raison de météo défavorable. Elle est reportée en juin 2018.

Rappel : voir en ANNEXE ou dans le règlement intérieur sur le site internet du club le détail des aides à la préparation et au passage du brevet de pilote.

Ecole de club :

L'école était en stand-by faute de moniteur disponible depuis quelques années.

Elle va pouvoir reprendre son activité à la dune grâce à l'obtention par Didier BOUQUILLARD de son brevet de moniteur fédéral.

Pour accompagner les candidats au brevet, le club finance toujours pour ses licenciés des aides aux stages de préparation et de passage du brevet encadrés en école professionnelle à Accous.

Aides aux licenciés :

Le club participe financièrement à divers stages dont le SIV, à la préparation au BP, aux compétitions, au contrôle des voiles, etc, sous forme d'aides accordées aux licenciés.

Voir le règlement intérieur sur le site <http://pylavollibre.fr>.

Le récapitulatif des aides est présenté en ANNEXE du présent document.

Opération plages propres :

Le club a participé comme tous les ans à cette opération organisée par la commune de La Teste le samedi 8 avril. L'opération coordonnée par Pierre SAUBATTE a réuni une quinzaine de membres du club sur la partie nord de la grande dune.

L'opération dans la bonne humeur s'est clôturée par un buffet convivial offert par la municipalité.

Salon des Sports à Conforexpo :

Comme tous les ans, le club a installé le stand de la Ligue d'Aquitaine au Salon des Sports de Conforexpo à Bordeaux. L'organisation était assurée par Christian ALARCON.

Icares du Cinéma à Talence :

Après 3 années consécutives à la salle Cravey de La Teste, la soirée projection de films primés aux Icares du Cinéma à St Hilaire du Touvet a eu lieu cette année dans l'amphithéâtre de la Maison Régionale des Sports à Talence, le samedi 18 novembre.

Le succès a été au rendez-vous avec plus de 110 participants.

Séances sécurité avec les pompiers de La Teste :

Deux séances ont été animées par les bénévoles du club pour les pompiers de La Teste afin de les sensibiliser aux gestes d'intervention spécifiques au parapente.

Le manque de retour d'information vers le club sur l'accidentologie à la dune a été souligné.

Les statistiques montrent que 90% environ des accidents concernent des pilotes étrangers.

Fête de l'Air :

Le club a participé à l'organisation de la Fête de l'Air régionale sous l'égide du CROS qui a eu lieu le 10 septembre à Jonzac (17), avec entre autres des vols de parapente en démonstration.

3 – RAPPORT FINANCIER :

Le rapport financier 2017 fait l'objet d'un document annexe.

Il est présenté par Christian ALARCON et fait état de :

Total dépenses :	14 664,41 €
Total recettes :	12 149,00 €
Déficit :	2 515,41 €

4 – BUDGET PREVISIONNEL 2018 :

Le budget prévisionnel proposé est la reconduction dans les grandes lignes du budget 2017.

Le rapport moral est soumis au vote de l'assemblée.

Il est approuvé à l'unanimité.

Le rapport d'activités est soumis au vote de l'assemblée.

Il est approuvé à l'unanimité.

Le rapport financier est soumis au vote de l'assemblée.

Il est approuvé à l'unanimité.

Le budget prévisionnel est soumis au vote de l'assemblée.

Il est approuvé à l'unanimité.

5 – PROJETS :

Les projets portent sur le suivi de la réglementation à la dune, la sécurité des vols par les formations et les stages de perfectionnement, le renforcement des moyens de communication.
Les réunions mensuelles du mardi à l'initiative d'Antoine DOUMENC seront poursuivies.

6 – COTISATION CLUB :

Une discussion est engagée sur la nécessité d'une augmentation de la cotisation club en 2018.
Il est procédé à un vote à main levée.

La cotisation club reste inchangée pour cette année :

- 16 €
- 8 € pour les membres supplémentaires de la famille d'un adhérent, pour les moins de 21 ans et pour les demandeurs d'emploi.

La cotisation club est prélevée avec le montant de la licence/assurance lors de la souscription en ligne des licences sur le site de la FFVL.

7 – RENOUELEMENT DU COMITE DIRECTEUR ET DU BUREAU :

Chaque membre est élu pour 3 ans.

Comité Directeur et Bureau actuels et membres sortants élus ou réélus à l'AG 2014 :

Didier BOUQUILLARD, Président	Réélu AG 2016
Christian ALARCON, Trésorier	Réélu AG 2016
Pierre SAUBATTE, Secrétaire	Réélu AG 2014 sortant
Gilles BAILLARGUES, Gestion vols découverte	Réélu AG 2014 sortant
Linda BEAUVILLAIN, Féminines	Elue AG 2015
Florian CATUSSE, Sorties, sessions brevets, forum	Réélu AG 2016
Antoine COSTA, Sorties	Elu AG 2015
Luc DEPLANCHE, Site internet, treuil	Elu AG 2015
Lionel LEBOUX, Sorties, treuil	Réélu AG 2016
Pascal PALLAS, Gestion véhicule club	Réélu AG 2015
Pascal TRIAT, Organisation SIV et sorties, tyrolienne	Réélu AG 2016

Gilles BAILLARGUES se présente à nouveau.

Pierre SAUBATTE se présente à nouveau mais souhaite passer le relai pour sa fonction de secrétaire qu'il assure depuis 2002.

Il n'y a pas d'autre candidature.

Gilles BAILLARGUES et Pierre SAUBATTE sont réélus à l'unanimité.

Le Comité Directeur 2018 est donc composé de :

Christian ALARCON, Gilles BAILLARGUES, Linda BEAUVILLAIN, Didier BOUQUILLARD, Florian CATUSSE, Antoine COSTA, Luc DEPLANCHE, Lionel LEBOUX, Pascal PALLAS, Pierre SAUBATTE et Pascal TRIAT.

Conformément aux statuts, le Comité Directeur s'est concerté par voie électronique après l'Assemblée pour élire en son sein les membres du Bureau du Comité Directeur.

Le Comité Directeur 2018 et le Bureau sont ainsi constitués :

Didier BOUQUILLARD, Président
Christian ALARCON, Trésorier
Linda BEAUVILLAIN, Secrétaire

Secrétaire : Pierre SAUBATTE

Gilles BAILLARGUES, Gestion vols découverte
Florian CATUSSE, Sorties, sessions brevets, forum
Antoine COSTA, Sorties
Luc DEPLANCHE, Site internet, treuil
Lionel LEBOUX, Sorties, treuil
Pascal PALLAS, Gestion véhicule club
Pierre SAUBATTE, Balise météo, plages propres
Pascal TRIAT, Organisation SIV et sorties, tyrolienne

8 – QUESTIONS DIVERSES :

Le club poursuit la prise en charge de l'entretien de la balise météo. Une demande d'aide financière sur ce poste sera effectuée auprès de la ligue.

Les différents autres sujets ont été abordés et les questions traitées au fur et à mesure des présentations et des discussions au cours de la réunion.

Aucune autre question n'étant soulevée, l'Assemblée Générale 2017 est levée.

L'Assemblée est suivie comme les années précédentes d'un apéritif et d'un buffet.

Le Président
Didier BOUQUILLARD

Le secrétaire
Pierre SAUBATTE

PJ : Annexe aides aux licenciés

ANNEXE

Aides aux licenciés LTPVL au 19/11/2013 (Cf Règlement Intérieur) :

Pour toute aide, une demande préalable devra être formulée par courrier ou par courriel auprès du Comité Directeur ou du Président.

- Tous les membres du club peuvent demander à bénéficier de deux vols découverte en biplace gratuits chaque année pour les membres de leur famille (1° degré). Au-delà, une participation sera demandée.
- Un membre « qualifié biplace » pourra emprunter un biplace si le matériel est disponible à la date prévue (séance biplaces club déjà programmée).
- L'aide aux stages de perfectionnement et de formation pour les femmes.
Maximum de 200 euros dans la limite de 50% de la facture, et accordée tous les 2 ans à partir de la 3ème année de licence (*modifié le 19/11/2013*).
- L'aide aux stages de perfectionnement et de formation pour les mineurs de moins de 18 ans.
Maximum de 200 euros dans la limite de 50% de la facture, et accordée tous les 2 ans à partir de la 1ère année de licence (*modifié le 19/11/2013*).
- L'aide aux stages de perfectionnement et de formation pour les pilotes masculins.
Maximum de 150 euros dans la limite de 50% de la facture, et accordée tous les 2 ans à partir de la 3ème année de licence (*modifié le 19/11/2013*).

Les stages ci-dessus doivent être effectués avec un BE ou un BF FFVL ou reconnu comme tel, et dans une structure déclarée ou exerçant en France.

Après accord du comité directeur, les stages de perfectionnement peuvent être pris en compte dès la première année de licence s'ils mènent les candidats au brevet de pilote (*rajouté le 19/11/2013*).

- Stages donnant accès à l'attribution des aides :
Formation qualifiante, SIV et accro, perfectionnement, cross, entraînement à la compétition.
Pour un autre stage, consulter le CD.
- Aide à la révision des ailes et des secours.
Ailes : Maximum de 60 euros dans la limite de 50% de la facture, et accordée tous les 2 ans à partir de la 3ème année de licence.
Secours : Maximum de 30 euros dans la limite de 50% de la facture, et accordée tous les 2 ans à partir de la 3ème année de licence.
- Une aide peut être accordée pour des sorties club lorsque la sortie est planifiée au moins 7 jours à l'avance, ouverte aux membres, qu'elle regroupe au moins trois pilotes dont un accompagnateur, animateur ou moniteur du club. Aide non cumulable avec les autres aides prévues.
- Aide au passage de brevet de pilote :
Allocation de 50% sur les frais administratifs de passage du brevet de pilote ou du BPC.
- Aide à la compétition :
Aide globale, par compétition de deux jours, de 30€ pour les hommes, et de 40€ pour les femmes et les jeunes, à partir de la 3ème année de licence et dans la limite par an de 8 compétitions inscrites au calendrier FFVL. Pour les compétitions planifiées sur plus de deux jours, une aide complémentaire de 10 € par jour supplémentaire sera accordée pour les hommes comme pour les femmes.
Ces aides pourront être révisées en fonction du nombre de compétiteurs et des circonstances.
- Aide à la formation d'encadrement associatif bénévole : Accompagnateur club, Animateur, Treuilleur, Directeur d'épreuve, Entraîneur, Brevet Fédéral. Autre : consulter le CD.
La participation peut représenter la totalité du prix de la formation compte tenu des diverses subventions obtenues auprès de différents organismes. Chaque cas fera l'objet d'une décision du CD.
Cette aide est conditionnée par un engagement écrit du bénéficiaire de la formation d'exercer la fonction au sein du club pendant une durée minimum de Trois (3) ans.